École Judith-Jasmin
4575, rue Mariette
Montréal, H4B 2G3

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Judith-Jasmin
27 novembre, 2025 à 16h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'École Judith-Jasmin, tenue le 27 novembre, 2025 à 14h30 en présentiel.

PRÉSENTS :

Charlotte Barbé, parent
Annick Giguère, parent
Karim Charafeddine, parent
Quentin Pomel, parent substitut
Émilie Lefebvre, professeure
François Loiselle, professeur
Myriam Claude, Orthopédagogue
Berthie Eustache-Dorsa, Technicienne SDG

Formant quorum sous la vice-présidence de Charlotte Barbé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Madame : Roxanne Lincourt, directrice

SONT ABSENTS :

Mario Ciaramicoli, parent
Borel Ahonon, parent
Sandra Christelle Noah, parent substitut
Wendy Chevalier, T.E.S.
Camille Caron, art plastique

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La vice-présidente, Charlotte Barbé, déclare la réunion ouverte. Il est 16h39.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Charlotte Barbé que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum	16h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	16h35
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance du 23 octobre	
3.1. Suivi au procès-verbal, si suivi	
4. Parole au public	16h40
5. Sujet nécessitant une décision : aucun	
6. Sujet nécessitant une consultation	
6.1 Critère de sélection de la direction d'établissement (administrateur scolaire)	16h50
7. Sorties éducatives (approbation)	17h05
8. Ventilation de budget	17h15
9. Points d'information/rapports	
9.1. Direction	17h35
9.2. Personnel enseignant	17h40
9.3. Service de garde Réglementation mises à jour	17h45
9.4. Représentant du comité de parents	17h50
9.5. OPP	18h00
9.6. Sous-comité sur la sécurité aux abords de l'école	18h15
9.6.1. Trottibus	
9.6.2. Améliorations à la signalisation	
9.7 Formation obligatoire https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH064KunVpI9DncwY4heR9LNUMjE0WDQ2T 1RHVFFHVlI0UERNNlIKN1ZQTI4u	18h30
10. Levée de la séance	18h35

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 octobre 2025

IL EST PROPOSÉ par Charlotte Barbé que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 octobre 2025 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications. Il est adopté à l'unanimité.

3.1 Suivi au procès-verbal, si suivi

La Régie interne a été approuvée à l'unanimité.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

5. SUJET NÉCESSITANT UNE DÉCISION

Aucune décision

6. SUJET NÉCESSITANT UNE CONSULTATION

6.1 Critère de sélection de la direction d'établissement (administrateur scolaire)

M.L. CB

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction

Le formulaire a été rempli et envoyé. La directrice a des données sur la démographie de la clientèle de l'école et en fera part aux membres du CÉ.

7. SORTIES ÉDUCATIVES

Les sorties éducatives ont été approuvées à l'unanimité.

8. Ventilation de budget

Le budget détaillé a été présenté aux membres du CÉ.

9. POINTS D'INFORMATION / RAPPORTS

9.1 Direction
Mme Lincourt est à la direction de deux écoles, soit l'École Judith-Jasmin et l'École Saint-Raymond.

9.2 Personnel enseignant
Aucun

9.3 Service de garde – Réglementation mise à jour
Le seul changement fait dans la réglementation est le nombre de jours avant d'envoyer la lettre de suspension, qui est passé de 90 jours à 75 jours.

9.4 Représentant du comité de parents
Le représentant a envoyé aux membres du CÉ son rapport.

9.5 OPP
Ils ont un groupe WhatsApp privé pour la coordination et développement de projets.
Il y aura au courant du mois de janvier 2026 un échange de livres. Il y aura aussi une activité les vendredis par niveau au gymnase avec les parents. Le troisième projet est de trouver un conférencier sur un sujet pour les parents.

9.6 Sous-comité sur la sécurité aux abords de l'école

9.6.1 Trottibus
Il y a eu une première rencontre et il y a eu 31 réponses favorables sur 39 personnes qui ont répondu. Nous visons démarrer le projet pour le mois d'avril 2026 et il y aura un trajet. Le matériel a déjà été reçu.

9.6.2 Amélioration à la signalisation
Remis aux prochain CÉ.

9.7 Formation obligatoire
Un petit rappel de ne pas oublier de faire la formation obligatoire.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

M.-C. CB
Initiales de la Présidence

Initiales de la direction

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18h49.

Président(e)

Directeur(trice)

Initiales de la Présidence

Initiales de la direction